



Direction de la communication

Communiqué

Mardi 15 mars 2022

FNACA

Cérémonie du 19 mars

A l'occasion de la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et Maroc, la Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie organise une cérémonie commémorative le samedi 19 mars. En voici le déroulement :

10h40 : rassemblement devant la stèle AFN du square du Conservatoire (*avenue Jean-Claude Cayrel*)

- Garde à vous
- Dépôt de gerbes (Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie, Monsieur le Maire)
- Appel des Morts
- Aux Morts
- Minute de silence

11h : Monument aux Morts, boulevard de la République

- Garde à vous
- Levée des couleurs
- Remise de décorations
- Lecture du message national de la FNACA
- Lecture du message de Madame la Ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants
- Dépôt de gerbes (FNACA, Monsieur le Maire, Madame la Présidente du Conseil Départemental, Monsieur le Député, Monsieur le Sous-Préfet)
- Aux Morts
- Minute de silence
- La Marseillaise
- Salut aux porte-drapeaux par les autorités de premier rang

Pour rappel :

La journée nationale est fixée au 19 mars, jour anniversaire du cessez-le-feu en Algérie. Cette journée permet de commémorer les accords d'Évian du 18 mars 1962, de rassembler et rendre hommage à toutes les victimes civiles ou militaires qui sont tombées durant la guerre d'Algérie et les combats au Maroc et en Tunisie.

